



Patrick LINGIBÉ

Barreau : **Guyane**

Date de prestation de serment : **1996**

Dates de bâtonnat : **2007-2008 et 2020-2021**

Autres fonctions ordinales : **Vice-Président de la Conférence des bâtonniers (2021-2023), Membre du bureau de la Conférence des bâtonniers (2018-2023), Membre du Conseil de l'ordre (2002-2007) et (2016-2019), Président du CRFPA près la Cour d'appel de Cayenne (2014-2019), Membre titulaire du Conseil national de l'aide juridique, Ambassadeur du numérique, Expert auprès du CCBE, Avocat spécialiste en droit public – Médiateur professionnel.**

Les Ordres forment un maillage territorial faisant des avocats des sentinelles permanentes de notre État de droit pour défendre les Libertés. Dans ce maillage, les outre-mer ont une place particulière que je porterais avec détermination au sein d'une équipe aux valeurs partagées.

UNE ÉQUIPE DÉTERMINÉE POUR PORTER VOS VALEURS AU CNB

Le 28 novembre prochain, vous choisirez les confrères qui défendront les ordres au sein du Conseil national des barreaux :

- Pour garantir l'unité de la profession autour du CNB, comme elle a été assurée au cours de la mandature qui s'achève ;
- Pour renforcer l'efficacité de l'action du CNB reconnu et respecté par les pouvoirs publics.

La Conférence des bâtonniers vous invite à choisir des élus qui défendront les valeurs qui fondent l'ordinalité.

Elle vous soumet une équipe qui a les compétences pour œuvrer dans toutes les commissions. Sa motivation et son homogénéité assureront unité et efficacité pour l'avenir.

Ces candidats, ce sont les bâtonniers des barreaux de province qui vous les proposent.

Cette équipe est la seule à pouvoir offrir un maillage territorial équilibré assurant le respect de la diversité de nos territoires, de nos barreaux et de nos modes d'exercice.

Elle est paritaire et regroupe des confrères qui ont choisi de mettre au service de l'institution les compétences acquises dans leurs ordres respectifs.

Elle est donc porteuse d'espoir et loyale dans son engagement à votre soutien. Pour la prochaine mandature, elle mêle expérience et renouvellement.

Elle veut participer à la construction d'une institution représentative proche de vos préoccupations. Elle croit en l'indépendance qui reste le marqueur de l'avocat mais aussi dans les indispensables évolutions de notre profession dans une société en pleine accélération où le besoin de droit n'a jamais été aussi fort.

Porter votre voix, celle des ordres pour une profession ambitieuse au sein d'une institution forte sera son objectif.

Le 28 novembre, engagez-vous, votez pour nous !